

Annuaire des entreprises engagées dans la rénovation énergétique des bâtiments



Annuaire
Lens-Liévin
Janvier 2024

CD2e ACCÉLÉRATEUR
DE L'ÉCO-TRANSITION

Les Entreprises Engagées

Une Entreprise Engagée se veut être à la fois innovante et investie (avec des critères de l'engagement : environnement, Développement Durable, qualité, durabilité, fiabilité, maturité de la filière, proximité).



L'objectif de cet annuaire n'est pas de reprendre des données déjà existantes et mentionnées sur des plateformes ou dans des guides, mais plutôt d'outiller les acteurs relais et d'informer les particuliers sur des entreprises localisées sur un territoire défini et Engagées dans une démarche dite actuellement « de niche ».

On retrouve ainsi dans les entreprises engagées :

- Les entreprises formées sur les solutions écologiques (certaines formations réalisées par le CD2E) : Paille, chanvre...
- Les entreprises spécialisées en EnR (dont la géothermie)
- Les entreprises HandiBat
- Les groupements permanents d'entreprises
- Les fournisseurs de matériaux biosourcés

Comment apparaitre dans l'annuaire ?

Chaque territoire alimente une base de données régionale, permettant d'identifier les Entreprises Engagées. L'annuaire est actualisé annuellement. Les entreprises mentionnées ont accepté d'apparaître dans l'annuaire et ont donné leur accord pour la transmission de leur contact.

La Maison de l'Habitat Durable portée par la
Communauté d'Agglomération Lens-Liévin a été labellisée en 2019
Guichet Unique de l'habitat. Elle est joignable au **03 21 77 41 41**
ou par mail à l'adresse **mhd@agglo-lenslievin.fr**

Plus d'information sur le site :

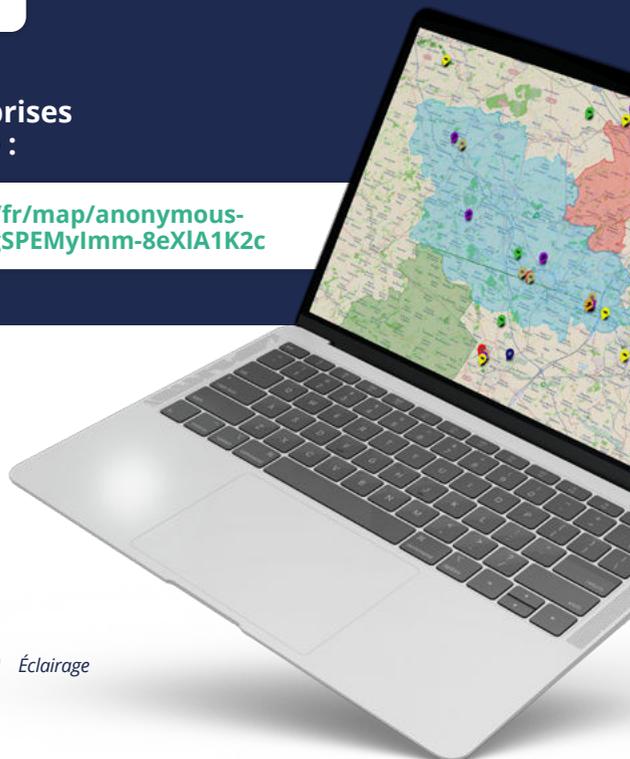


mhd.agglo-lenslievin.fr

Pour découvrir les entreprises engagées sur le territoire :



[https://framacarte.org/fr/map/anonymous-
edit/106149:Vo0KwKcFgSPeMyImm-8eXIA1K2c](https://framacarte.org/fr/map/anonymous-edit/106149:Vo0KwKcFgSPeMyImm-8eXIA1K2c)



Index des pictogrammes présents sur la carte :



*Professionnels
installant des chaudières
à bois déchiqueté*

Plateaux techniques PRAXIBAT



*Parois
opaques*



Ventilation



Éclairage

Dynamique Régionale



*Professionnels
signataires
de la charte PEL*



*Groupements
permanents
d'entreprises du
bâtiment*



*GUH :
Espace
France Renov'*

Entreprises engagées



HandiBat



*Professionnels
formés en CEPH*



*Professionnels
formés en paille*



*Professionnels
formés en chanvre*



*Professionnels
formés en ENR*



Contexte

La région Hauts-de-France, qui compte 800 000 [logements] « passoires thermiques », est particulièrement concernée par les enjeux de rénovation du bâti ancien sur ses territoires.



Afin de faciliter les projets de rénovation des habitants, la Région Hauts-de-France, avec l'État et l'Agence de la transition écologique (Ademe), a lancé de 2019 à 2021 trois appels à projets auprès des collectivités de l'ensemble du territoire régional pour la mise en place de Guichets Uniques de l'Habitat.

Un guichet unique de l'habitat accueille, informe, conseille et accompagne le particulier dans son projet de rénovation de son logement, quel que soit son niveau de revenu.

Les 33 Guichets Uniques de l'Habitat labellisés sur l'ensemble du territoire régional accueillent les conseillers France Rénov' qui proposent gratuitement des informations techniques, financières, fiscales et réglementaires nécessaires à l'élaboration d'un projet de rénovation. Ces conseillers accompagnent également les habitants de façon individuelle dans leurs projets.

Ces Guichets Uniques de l'Habitat (GUH), qui sont également des points d'entrée vers les dispositifs déployés par la Région Hauts-de-France pour faciliter et augmenter la réhabilitation énergétique des logements, doivent aussi permettre de générer de l'activité pour l'ensemble de la chaîne d'acteur du bâtiment.

Dans ce cadre, le CD2E accompagne les acteurs de la filière de la rénovation, avec pour objectif d'accélérer la rénovation de qualité, durable en Hauts-de-France et de développer un accompagnement auprès des acteurs de la rénovation énergétique des logements.

Le CD2E vous propose aujourd'hui un annuaire des Entreprises Engagées de la rénovation énergétique. Cet outil est utilisable par l'animateur du GUH et le Conseiller France Rénov', à destination du particulier qui a un projet de rénovation énergétique pour l'orienter vers des entreprises localisées sur le territoire et intervenant dans des domaines spécifiques (exemple : chaux/chanvre).



Carte d'identité du territoire

La Maison de l'Habitat Durable (MHD) est un équipement de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin. Opérationnelle depuis janvier 2021, elle constitue un guichet unique pour aider, accompagner et orienter les ménages dans l'amélioration de leur logement.



Communauté
d'agglomération
Lens-Liévin

Liévin
Lens



Surface totale:
239 km²



Population :
**242 238
hab.**



Nombre de
communes:
36

MHD : 32 Rue Jean Letienne 62300 Lens

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin se caractérise par la présence de nombreuses cités minières dans sa partie centrale, formant une conurbation de centres urbains, de villes moyennes, entourée par des communes plus rurales au Nord et au Sud. Le passé industriel minier a marqué l'histoire de ce territoire.

Aujourd'hui, l'ambition est d'engager une mutation en profondeur, de changer l'image et d'initier une dynamique de redéveloppement. L'enjeu actuel est de donner à ce territoire une nouvelle capacité à créer et à développer des projets, de l'activité, afin qu'il rayonne à nouveau sur le plan régional ainsi que national. Cette dynamique se formalise notamment à travers l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier, le Nouveau Programme de National de Renouveau Urbain, les dispositifs Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain...



Plus d'infos sur : mhd.agglo-lenslievin.fr

La stratégie et les objectifs du territoire en matière de rénovation énergétique de l'habitat

Le Programme Local de l'Habitat 2023 - 2028 (PLH), vise à intervenir prioritairement sur le parc existant (public et privé). Cela passe par la réduction de la vacance dans le parc privé, la lutte contre le mal logement, l'accompagnement des propriétaires dans les travaux de rénovation énergétique de leur logement...

La CALL a développé des outils d'intervention dans le parc privé, tels que :

- Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) Cœurs de Villes Lens, Liévin et Harnes
- Un Programme d'Intérêt Général qui couvre l'ensemble des communes de l'agglomération
- Un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés
- Le Permis de Louer et le Permis de Diviser...



- La CALL est délégataire des aides à la pierre de type 3
- Plus de 1 000 dossiers agréés par l'Anah depuis mai 2020
- **52 %** : gain énergétique moyen pour les propriétaires occupants
- **64 %** : gain énergétique moyen pour les propriétaires bailleurs

La MHD, un guichet unique de l'habitat

La Maison de l'Habitat Durable est un espace unique et gratuit pour guider les ménages dans leurs démarches sur :

- La rénovation énergétique
- L'adaptation du logement
- La mise en location
- Les aides financières
- Des informations juridiques
- L'architecture...

Elle accueille les Conseillers France Rénov et une juriste de l'ADIL, association avec laquelle la CALL est partenaire. C'est aussi un réseau qui regroupe les partenaires techniques et financiers : l'Anah, le CAUE, le CD2E, Action Logement, la Région, l'ADEME, l'ARC...



- Maison de l'Habitat Durable
32 Rue Jean Létienne 62300 LENS
- Tél : 03 21 77 41 41
- Mail : mhd@agglo-lenslievin.fr